

La formation est facturée et payable avant le début du stage. La facture portant la mention acquittée est adressée en même temps que la convention de formation, suite à votre inscription.

TVA non applicable, article 261-4-4 du CGI

Notre prestation comprend :

- 7 heures par journée en face à face pédagogique
- Un support de formation
- Les ressources bibliographiques et documentaires sur clé USB
- Le déjeuner et collations
- L'action fera l'objet d'une évaluation en fin de journée
- Chaque participant recevra une attestation de stage



Cabinet Bignoneau 119 avenue de Verdun 92130 Issy les Moulineaux
Tel: 01 47 36 64 78 **Port : 06 07 95 64 67** formation@bignoneau.com
Organisme de formation enregistré sous le numéro de www.bignoneau.com
déclaration d'activité [11922013392](https://www.sirene.fr/numero/11922013392) auprès du Préfet de la Région Ile de France

SARL au capital de 1 000 € - RCS Nanterre SIRET 752 862 508 00013 APE 8559A

« Ensemble, développons les qualités, savoir-faire et compétences de vos collaborateurs ! »



« Les piscines à usage médical : La qualité des eaux, Traitements chimiques et mécaniques »

Les mardi 10 et mercredi 11 octobre 2017



Cabinet Bignoneau

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration
d'activité [11922013392](https://www.sirene.fr/numero/11922013392) auprès du Préfet de la Région Ile de France



■ Réglementation

■ Caractéristiques de l'eau

- ◆ Les paramètres physico-chimiques
- ◆ L'équilibre de l'eau

■ L'eau de piscine

- ◆ Les réactions des produits dans l'eau
- ◆ L'optimisation et la régulation du traitement

■ Les produits de traitement

- ◆ Sécurité : prévention, information
- ◆ Toxicologie, manipulation, stockage
- ◆ Matériel de protection
- ◆ Protection de l'environnement

■ Normes et contrôles de la qualité

■ Anomalies et remèdes au traitement de l'eau

■ La filtration - la floculation

■ L'hydraulicité

■ Le carnet sanitaire

■ Le traitement de l'air

■ Économies d'énergies

**Cette action peut également se réaliser en intra, dans vos locaux, sur mesure.
Nous contacter.**

Comme vous le savez, depuis le 1er janvier 2017, les piscines à usage médical sont obligatoirement contrôlées par les ARS . Cette surveillance permet de valider les prestations de qualité que vous offrez à vos patients.

Organisme de formation spécialisé depuis 1991, nous vous proposons à nouveau une action de formation autour des thématiques qui vous concernent au quotidien.

« Les piscines à usage médical : la qualité des eaux Traitements chimiques et mécaniques »

Les mardi 10 et mercredi 11 octobre 2017
À Issy les Moulineaux

La session permet de **rappeler la réglementation en vigueur** et les **attentes institutionnelles** ; de poser les enjeux en termes d'**économies réalisables** et d'**anticiper les problèmes** et **anomalies** éventuels liés aux traitements des eaux des piscines ; d'améliorer la qualité de l'air des halles des bassins couverts.

Ce stage de formation professionnelle continue s'adresse principalement aux **responsables, aux hygiénistes, aux techniciens chargés de maintenance et d'entretien des piscines, au personnel médical et paramédical.**

Vous pouvez profiter de l'occasion pour poser vos questions et partager des retours d'expérience avec vos collègues.

L'encadrement et l'animation des journées seront assurés par Monique Bignoneau.

En espérant vous compter parmi les participants à ce stage, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Au plaisir de nous rencontrer !